

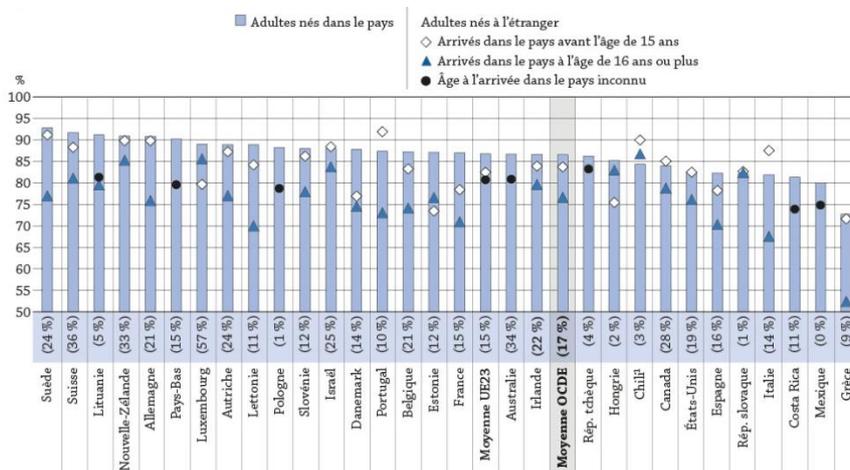
REGARDS SUR L'ÉDUCATION 2018

Source d'informations précises et pertinentes, *Regards sur l'éducation* : Les indicateurs de l'OCDE font figure de publication de référence sur l'état de l'éducation dans le monde. Elle fournit des données sur la structure, le financement et les performances des systèmes d'éducation dans les pays membres de l'OCDE, ainsi que dans un certain nombre de pays partenaires.

France

- Presque tous les enfants de 3 ans sont inscrits à l'école maternelle, ce qui positionne la France en tête de classement mais ils ne sont que **36 % pour les moins de 3 ans en à être accueillis en maternelle ou dans d'autres structures de la petite enfance** (la moyenne OCDE est de 34 %).
- **Malgré une durée théorique d'enseignement obligatoire équivalente à la moyenne des pays de l'OCDE, le nombre d'heures d'instruction par an en France est plus élevé**, aussi bien dans l'enseignement élémentaire que pour le premier cycle de l'enseignement secondaire.
- **Les élèves scolarisés dans les filières professionnelles du secondaire ont des taux d'encadrement plus avantageux (1 enseignant pour 9 élèves)** par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE (1:13) et à ceux scolarisés en France dans les filières générales (1:13). En revanche, **87 % des jeunes qui entrent dans les filières professionnelles en France ont des parents sans diplôme de l'enseignement supérieur**, contre seulement 51 % pour les filières générales.
- Un **directeur d'école en France gagne seulement 7 % de plus par rapport au salaire moyen d'un enseignant de l'élémentaire**, soit le plus faible avantage de tous les pays de l'OCDE dont la moyenne est de 41 %.
- **Les individus nés à l'étranger et possédant un diplôme de l'enseignement supérieur ont plus de difficultés à trouver un emploi** que ceux avec un diplôme équivalent mais nés en France. Les écarts sont d'autant plus importants lorsqu'ils sont arrivés en France après l'âge de 15 ans. En revanche, quand ils accèdent à l'emploi, leur salaire est équivalent à celui des adultes nés en France.

Graphique 1. Taux d'emploi des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans, selon leur lieu de naissance (dans le pays ou à l'étranger) et leur âge à l'arrivée dans le pays le cas échéant (2017)



Remarque : Le pourcentage entre parenthèses indique la part d'adultes nés à l'étranger parmi les 25-64 ans.

1. L'année de référence n'est pas 2017. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'emploi des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire nés dans le pays.

Source : OCDE/OIT (2018), tableau A3.4. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<http://dx.doi.org/10.1787/eag-2018-36-en>).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888933802114>

Les milieux socio-économiques et l'origine sociale sont des critères importants dans la poursuite d'études secondaires ou supérieures et dans l'accès au marché du travail

- Dans les pays de l'OCDE, on s'intéresse de plus en plus au développement des programmes d'enseignement secondaire professionnel en tant qu'alternative pour les jeunes cherchant à acquérir des compétences sur le marché du travail. Néanmoins, la scolarisation dans les filières professionnelles soulève également des problèmes d'égalité des chances, dans la mesure où elle semble en lien avec le milieu socio-économique des élèves. En France, il y a davantage d'élèves dans l'enseignement général avec des parents diplômés du supérieur (49 %) que dans l'enseignement professionnel (13 %). D'autre part, les élèves dont les parents ont fait des études supérieures ont plus de chance de terminer leurs études secondaires avec un diplôme que ceux dont les parents n'en ont pas fait, ce qui est vrai pour la France mais aussi pour les sept autres pays ayant répondu à l'enquête ad-hoc sur les taux de réussite dans le deuxième cycle du secondaire. Cependant, l'écart est particulièrement important pour la France quand on regarde les taux de réussite des enfants scolarisés dans les filières générales. Ainsi, le taux de réussite est seulement de 66 % lorsqu'aucun des parents n'a atteint le niveau secondaire ; il s'élève à 79 % lorsqu'au moins un des deux parents a atteint le niveau du supérieur.
- Les preuves croissantes que l'enseignement supérieur conduit à de meilleurs résultats sur le marché du travail et sur le plan social ont soulevé un certain nombre de questions sur l'accès à l'enseignement supérieur et placé l'équité au premier plan du débat politique sur l'enseignement supérieur. Seul un jeune (18-24 ans) sur deux n'ayant aucun parent diplômé de l'enseignement supérieur entre dans l'enseignement supérieur en France, selon l'enquête ad-hoc de l'OCDE sur l'équité dans l'enseignement supérieur, conformément à ce que l'on observe en moyenne parmi les pays de l'OCDE ayant répondu à l'enquête. Cette même population représente, selon l'enquête PIAAC 2012, six jeunes sur dix dans la population totale des 18-24 ans. Cet écart s'accroît selon le sexe en France : alors que 51 % des femmes intégrant des études supérieures n'ont pas de parents avec un diplôme de l'enseignement supérieur, cette proportion ne dépasse pas 41 % pour les hommes. Dans une moindre mesure cet écart s'accroît aussi en moyenne parmi les pays de l'OCDE (49 % des femmes et 43 % des hommes).
- La formation continue peut jouer un rôle important en aidant les adultes à développer et à maintenir des compétences clés en traitement de l'information et à acquérir d'autres connaissances et compétences tout au long de leur vie. Dans les pays de l'OCDE et les pays partenaires, il existe des différences notables en matière de niveau de numératie entre les adultes nés au pays et ceux nés à l'étranger. Davantage d'adultes nés à l'étranger déclarent avoir besoin d'une formation mais ils sont moins susceptibles que les adultes nés au pays d'en suivre une (OECD et EU, 2015). De plus, en France, la différence de participation dans des formations formelles ou non formelles entre ceux qui sont nés en France ou qui sont arrivés avant leurs 25 ans et ceux qui sont arrivés après leurs 26 ans est parmi les plus importantes; notamment quand l'analyse porte sur ceux ayant un emploi (44 % par rapport à 24 %). Une des raisons de cet écart se trouve dans le fait que les personnes arrivées en France plus tard (après leurs 15 ans) ont une probabilité plus importante de se trouver dans des emplois moins qualifiés que les autres (43 % d'entre eux n'ont pas le niveau baccalauréat). Or, l'accès aux formations formelles ou non formelles est généralement plus faible pour ces emplois.
- Les adultes nés à l'étranger rencontrent souvent des problèmes pour faire reconnaître leur niveau d'éducation et leur expérience dans leur pays d'accueil et sont plus souvent surqualifiés pour leur poste (OCDE, 2017a). En France, une personne née à l'étranger a plus de difficultés à trouver un travail même en ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (Graphique 1). Ainsi, il y a 14 points de pourcentage de différence dans les taux d'emploi entre une personne ayant un diplôme de l'enseignement supérieur et née en France, et une personne née à l'étranger avec le même niveau d'études (87 % versus 73 %). Il est à noter que le taux d'emploi est plus important pour les personnes arrivées en France avant l'âge de 15 ans (78 %) en comparaison avec ceux arrivés après cet âge (71 %) qui n'ont donc pas ou très rarement suivis leur scolarité en France. Contrairement à beaucoup de pays de l'OCDE, au niveau du salaire, il n'y a pas vraiment de différence entre les deux groupes démographiques, à part pour ceux qui n'ont pas atteint le niveau du baccalauréat : les personnes nées à l'étranger qui n'ont pas obtenu l'équivalent d'un baccalauréat gagnent 88 % du salaire des personnes nées en France avec le même niveau d'études.

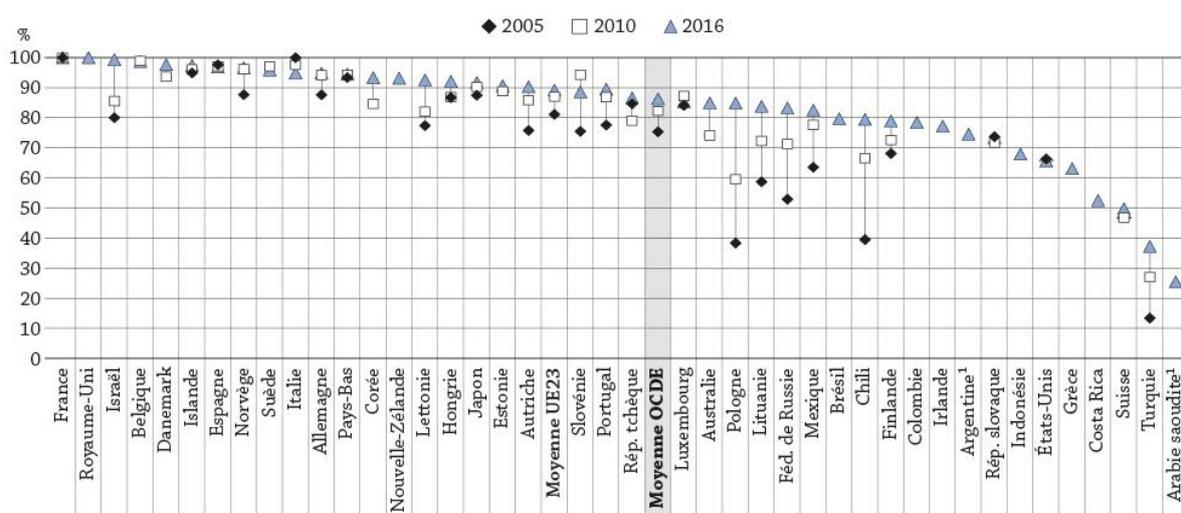
- Pour améliorer la transition entre l'éducation et le travail, quel que soit le climat économique, les systèmes éducatifs devraient viser à garantir que les individus possèdent les compétences requises sur le marché du travail. Les jeunes immigrants sont particulièrement à risque et sont souvent plus nombreux dans la catégorie des jeunes qui ne travaillent pas et ne suivent ni études ni formation (NEET). En France, la différence entre les jeunes nés à l'étranger et ceux nés en France parmi ces jeunes déscolarisés sans emploi est faible (3 points de pourcentage) par rapport aux autres pays de l'OCDE (5 points de pourcentage).

Les structures de la petite enfance accueillent un peu plus d'un tiers des enfants de moins de trois ans. L'accès à l'école maternelle est universel dès 3 ans mais le nombre d'élèves par enseignant reste élevé

- Il y a une prise de conscience croissante du rôle clé que jouent les établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE) dans le développement, l'apprentissage et le bien-être des enfants. La recherche en neurosciences a montré que la sensibilité cérébrale de domaines développementaux très importants, tels que le contrôle émotionnel, les compétences sociales, le langage et la numératie, atteint son maximum au cours des trois premières années de la vie d'un enfant (OCDE, 2017b). Cela a incité les décideurs à concevoir des interventions précoces, à prendre des initiatives visant à améliorer la qualité des services d'EAJE et l'équité d'accès aux environnements d'EAJE, et à repenser leurs modèles de dépenses éducatives.
- En France, la quasi-totalité des enfants de 3 ans sont inscrits dans les dispositifs accueil et d'éducation de la petite enfance et ce depuis 2005, alors que la moyenne OCDE est largement inférieure (76 % en 2016), bien qu'en augmentation (63 % en 2005) (Graphique 2). Il est à noter qu'à partir de la rentrée 2019, l'âge d'instruction obligatoire sera abaissé à 3 ans (au lieu de 6 ans aujourd'hui).
- Au niveau des moins de 3 ans, le taux d'inscription en maternelle ou dans d'autres structures de la petite enfance (Crèches collectives, Maisons d'assistant(e)s maternel(le)s, Jardin d'éveil) est de 36 %, légèrement supérieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE (34 %).
- 87 % des enfants inscrits en CITE 02 ("maternelle") en France le sont au sein du secteur public, contre 68 % en moyenne OCDE et 75 % pour la moyenne de l'UE.
- Le nombre d'élèves par enseignant est élevé au niveau pré-primaire avec 23 élèves par enseignant (8 élèves de plus que pour la moyenne des pays de l'OCDE) mais la France fait davantage appel à des assistants que les autres pays, ce qui fait baisser le taux d'encadrement à 15 élèves par personnel de contact (contre 13 pour l'OCDE).

Graphique 2. Évolution du taux de scolarisation des enfants âgés de 3 à 5 ans (2005, 2010 et 2016)

Education de la petite enfance (CITE 0) et enseignement primaire



1. Année de référence : 2015, et non 2016.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation des 3-5 ans en 2016.

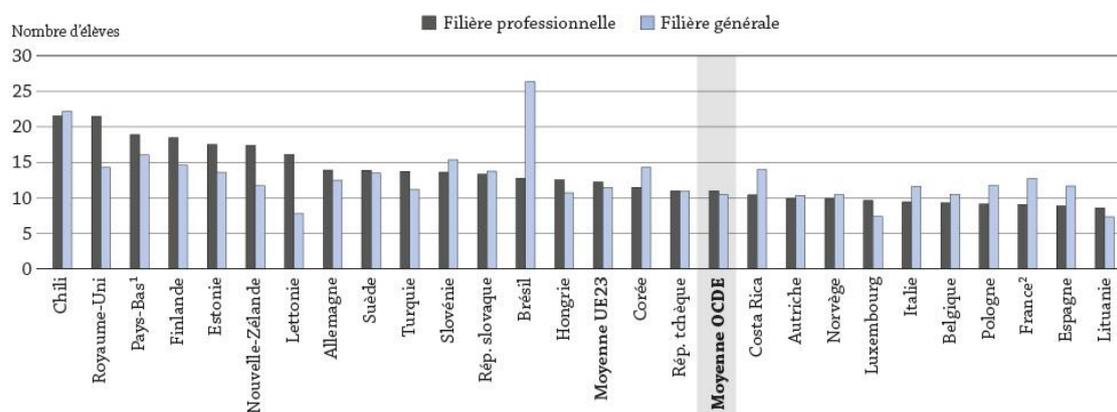
Source : OCDE (2018), tableaux B2.1a et b. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<http://dx.doi.org/10.1787/eag-2018-36-en>).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888933803254>

Les élèves scolarisés dans les filières professionnelles du secondaire sont davantage encadrés en France en comparaison à la plupart des autres pays de l'OCDE

- Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est conçu pour enrichir les connaissances et compétences de base des élèves en filière générale ou professionnelle en vue de les préparer à suivre une formation à des niveaux d'enseignement supérieurs ou à entrer dans la vie active et de les amener à devenir des citoyens engagés.
- L'enseignement secondaire supérieur est le niveau de scolarité minimum pour une intégration réussie sur le marché du travail. Ne pas avoir un niveau baccalauréat ou équivalent a des conséquences importantes dans la plupart des pays de l'OCDE : en France, l'écart de taux d'emploi entre une personne sans qualification et une avec le baccalauréat ou équivalent est de 20 points de pourcentage (53 % versus 73 %), légèrement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (18 points). Les taux d'emploi des femmes faiblement diplômées sont particulièrement bas en France (37 % contre 45 % dans la moyenne OCDE).
- Les élèves scolarisés dans les filières professionnelles du secondaire ont généralement besoin d'une plus grande attention de la part des enseignants, d'autant qu'ils ont accès à du matériel plus sophistiqué. En France, le taux d'encadrement est de 9 élèves par enseignant dans la filière professionnelle du second cycle de l'enseignement secondaire, taux qui figure parmi les plus faibles. Ce chiffre s'élève à 13 élèves pour la moyenne des pays de l'UE. Les élèves poursuivant la filière générale sont moins encadrés en France (13 élèves pour 1 enseignant, chiffre légèrement supérieur à celui de la moyenne de l'UE23). Les dépenses par élève sont 14 % plus élevées dans les filières professionnelles (15 000 USD contre 13 100 USD pour les filières générales) mais la différence est plus importante en moyenne pour les pays de l'OCDE (21 %) (Graphique 3).
- La part de filles parmi les diplômés de la filière professionnelle du second cycle de l'enseignement secondaire est légèrement supérieure en France (49 %) par rapport à la moyenne OCDE (46 %). Toutefois, certains domaines y sont plus féminisés que d'autres, notamment la santé (91 % de filles parmi les diplômés en France contre 77 % en moyenne OCDE) et les services (64 % en France et 60 % dans les pays de l'OCDE en moyenne). Le domaine affaires/administration/droit et l'ingénierie sont, quant à eux, légèrement moins féminisés en France qu'en moyenne internationale (respectivement 64 % et 11 % de filles en France, contre 66 % et 12 % pour l'OCDE).

Graphique 3. Nombre d'élèves par enseignant dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, selon la filière d'enseignement (2016)



1. Établissements publics uniquement.

2. Établissements publics et privés subventionnés par l'État uniquement.

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'élèves par enseignant en filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2018), tableau D2.2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<http://dx.doi.org/10.1787/eag-2018-36-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933805325>

- Les études montrent que le redoublement peut entraîner un retrait prématuré de l'école et réduire l'employabilité des jeunes qui quittent l'école, entraînant une perte pour les systèmes éducatifs en termes de ressources sociales et financières. En France, le taux de redoublement au niveau du second cycle du secondaire dans les filières générales (lycée d'enseignement généraux et techniques)¹ est au niveau des pays de l'OCDE et de ceux de l'UE23 (5 %). Comme pour les autres pays, il y a une majorité de garçons qui redoublent à ce niveau d'éducation (55 %).

Les diplômes de niveau master et doctorat apportent des avantages importants sur le marché du travail et attirent les étudiants étrangers

- En France, la proportion de la population âgée de 25 à 34 ans avec un diplôme de l'enseignement supérieur (44 %) est égale à celle de la moyenne des pays de l'OCDE. La particularité de la France se trouve dans la répartition entre les différents niveaux d'éducation du supérieur. Alors que 14% de la population des 25 à 34 ans sortent du système éducatif avec un diplôme de l'enseignement supérieur de cycle court, type BTS/DUT (CITE 5), et 12% avec une licence (CITE 6), 18 % quittent le système éducatif avec un master (CITE 7) alors qu'ils ne sont que 14 % en moyenne au niveau des pays de l'OCDE.
- Être diplômé d'un master (ou d'un doctorat) permet en France d'avoir un avantage salarial important sur le marché du travail. En effet, on gagne 110 % de plus qu'un individu diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, comparé à 91% en moyenne pour les pays de l'OCDE et 75% pour l'UE23. Les avantages salariaux en France pour un diplôme de cycle court ou une licence sont équivalents à ceux pour les autres pays de l'OCDE, respectivement autour de 25% et un peu plus de 40%.
- Alors que dans de nombreux pays, les taux de chômage ne diminuent que légèrement au-delà du deuxième cycle du secondaire (ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire), l'effet positif sur les taux de chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur est particulièrement élevé en France. En effet, le taux de chômage est 2 fois plus faible pour ceux avec un diplôme de l'enseignement supérieur (5,8%) par rapport à ceux qui ont seulement le baccalauréat ou un niveau équivalent (12,7 %).
- Pour les pays d'accueil, les étudiants en mobilité internationale peuvent constituer une source importante de revenus et avoir un impact sur l'économie (OECD, 2016[1]), l'innovation et le rayonnement de l'enseignement supérieur français à l'étranger. La part des étudiants en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur français est de 10 %, chiffre légèrement supérieur à celui de la moyenne européenne (9 %) en davantage encore à celui de l'OCDE (6 %). Cette part augmente avec le niveau d'étude: les étudiants en mobilité internationale représentent 40 % des effectifs en doctorat, ce qui est largement supérieur aux moyennes européenne et OCDE qui sont respectivement de 23 % et 26 %. Sur les 245 000 étudiants en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur, 34 % suivent une formation en science, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM). Les étudiants en mobilité internationale viennent principalement d'Afrique (42 %) et d'Asie (21 %).
- L'environnement et la protection de l'environnement émergent rapidement comme la pièce maîtresse du développement humain et un moment déterminant pour l'humanité. En France, 83 % de la population dotée d'un niveau d'enseignement supérieur déclare entamer des démarches pour réduire sa consommation d'énergie, soit 8 points de pourcentage de plus que la moyenne des pays ayant participé à l'Enquête Sociale Européenne (European Social Survey 2016). Pour la population n'ayant pas atteint un niveau d'enseignement secondaire, la part est de 71 % (66 % en moyenne pour les pays participants à cette enquête).

L'investissement de la France dans l'éducation est important, avec 5,2 % de son PIB, mais faible dans l'enseignement élémentaire

- En 2015, la part du PIB consacrée aux dépenses d'éducation en France (pour tous les niveaux de la CITE excepté le pré-primaire) est très légèrement au-dessus de la celle de la moyenne de l'OCDE (5,2 % contre 5,0 %). Les dépenses publiques représentent une part du PIB plus importante que la moyenne (4,7 % contre 4,2 % en financement initial) et les dépenses privées une part moins importante (0,5 % contre 0,7 %).

¹ Il est important de noter qu'ici, on ne regarde que les redoublements au niveau des lycées d'enseignement généraux et techniques. On ne prend pas en compte les redoublements des niveaux inférieurs (primaire et collège) ou les redoublements des lycées professionnels.

- Les comparaisons de la répartition des dépenses à différents niveaux d'éducation reflètent l'importance relative que les gouvernements donnent à ces niveaux ainsi que les coûts relatifs de l'éducation. Les dépenses par élève sont plus élevées en France que dans la moyenne de l'OCDE dans l'enseignement secondaire mais plus faibles dans l'élémentaire. En effet, les dépenses annuelles par élève en 2015 sont plutôt faibles au niveau élémentaire (7 400 USD contre 8 500 USD), équivalentes à la moyenne de l'OCDE au niveau du collège (10 300 USD contre 9 900 USD) et très élevées au niveau du lycée (13 800 USD contre 10 100 USD). Au niveau de l'enseignement supérieur, les dépenses annuelles (y compris les activités de recherche et développement) par élève s'établissent à 16 100 USD en France, contre 15 500 USD pour la moyenne des pays de l'OCDE.
- Tous niveaux confondus, le niveau de dépense par élève et étudiant pour la recherche et le développement est plus élevé que dans la moyenne des pays de l'OCDE (1 100 USD par rapport à 900). Les dépenses par élève et étudiant pour les services auxiliaires (1 200 USD) comme les repas, le transport vers les écoles et le logement des étudiants sont deux fois plus élevées que dans la moyenne des pays de l'OCDE (500 USD).
- Plus de 75% du financement total directement attribué aux établissements d'enseignement supérieur sont d'origine publique en France, contre 67 % dans la moyenne de l'OCDE. La moitié des financements privés provient des ménages et servent à payer les différents frais liés à la scolarité dans un établissement d'enseignement supérieur.
- Les décisions sur l'allocation des ressources peuvent influencer la nature de l'enseignement et, par extension, les résultats d'apprentissage des élèves. Trouver un juste équilibre, compte tenu des priorités éducatives d'un pays, constitue un défi pour tous les gouvernements. En France, 80 % des dépenses courantes des établissements d'éducation publics de l'enseignement élémentaire et secondaire sont destinées aux salaires des enseignants et des autres membres du personnel, chiffre légèrement supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Pour les établissements de l'enseignement supérieur, la part de la rémunération (toujours 80 %) est de 12 points supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE.

En France, les élèves reçoivent davantage d'heures de cours que nombre de leurs voisins

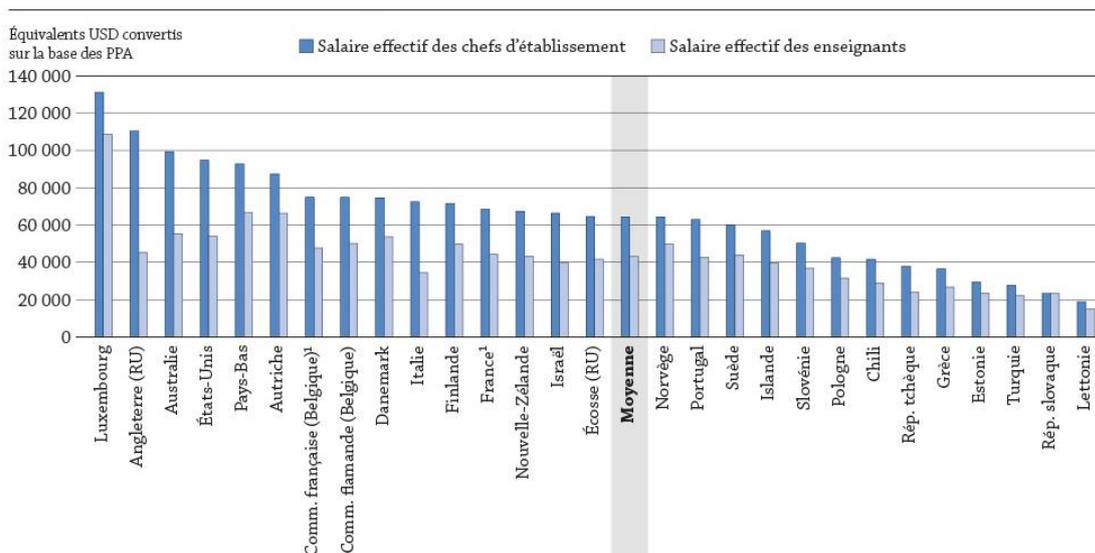
- La France affiche une durée théorique de l'enseignement élémentaire et du premier cycle du secondaire (collège) équivalente aux moyennes de l'OCDE et de l'UE23 (9 ans), mais le temps d'instruction obligatoire à ces deux niveaux d'éducation y est bien plus élevé (8 100 heures contre 7 500 heures pour la moyenne de l'OCDE et 7 250 heures pour celle de l'UE23). C'est surtout pour l'école élémentaire que l'instruction en France est plus condensée qu'ailleurs : sur un nombre d'années d'école plus limité (5 ans contre 6 en moyenne de l'OCDE et de l'UE23), un nombre d'heures de cours par an plus élevé est proposé (864 heures en France, contre 793 heures dans l'OCDE et 767 heures dans l'UE23 en moyenne).
- Avec 16 semaines de congés par an, les élèves français sont au-dessus de la plupart des autres pays de l'OCDE. La particularité de la France n'est pas tant dans le nombre total de semaines mais plutôt dans la répartition au cours de l'année. Avec 8 semaines de congés hors grandes vacances, la France fait office d'exception : pour les autres pays, les chiffres vont de 2 semaines pour le Chili, le Costa Rica et la Turquie à 7 pour l'Angleterre (Royaume-Uni) et le Luxembourg. Pour ce qui est des vacances d'été, les 8 semaines accordées aux élèves en France sont légèrement inférieures aux vacances des autres pays de l'OCDE.
- Le temps d'instruction en classe représente une grande partie de l'investissement public consacré à l'apprentissage des élèves dans le cadre institutionnel. L'adaptation des ressources aux besoins des élèves et l'optimisation de l'utilisation du temps constituent un défi majeur pour la politique d'éducation. La part de l'enseignement obligatoire consacrée à la lecture, expression écrite et littérature, et aux mathématiques est très importante dans l'enseignement élémentaire en France. Elle se retrouve en 2^{ème} position (après le Mexique) avec presque 60 % du temps total d'instruction consacré à ces deux matières.
- La part consacrée à l'étude des langues étrangères à 15 ans est plus importante en France qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE (19 % contre 14 %).
- En 2017, le salaire statutaire (brut avant impôt) perçu par un professeur certifié, que ce soit en début ou en fin de carrière en collège en France est inférieur d'environ 2 500 USD à celui de la moyenne des pays de l'OCDE. En revanche, le salaire effectif moyen des enseignants en France (après inclusion des primes et autres allocations qui leur sont versées) est légèrement supérieur à celui des pays de l'OCDE à tous les niveaux d'éducation excepté à celui de l'enseignement élémentaire. Ainsi, parmi les 25-64 ans, le salaire effectif moyen d'un enseignant de l'enseignement élémentaire est inférieur de 7 % à la moyenne des pays de l'OCDE.

En France, les niveaux de rémunération des directeurs d'école dans l'élémentaire et des chefs d'établissement dans le secondaire diffèrent fortement

- Pour tous les pays de l'OCDE (excepté en République Slovaque), les salaires réels des directeurs d'école de l'enseignement élémentaire et des chefs d'établissement du secondaire sont plus élevés que ceux des enseignants exerçant aux mêmes niveaux d'éducation. La différence augmente souvent avec le niveau d'éducation. La France fait office d'exception quand la comparaison porte sur la différence entre les salaires des enseignants et des directeurs d'écoles de l'élémentaire ou quand les salaires des directeurs d'école sont comparés à ceux des chefs d'établissements. En France, un chef d'établissement au collège gagne presque 70 % de plus que celui de l'élémentaire, l'écart le plus élevé de tous les pays de l'OCDE (la moyenne est de 13 %). De plus, un directeur d'école au primaire gagne 7 % de plus qu'un enseignant en France alors que l'écart pour les pays de l'OCDE est de 41 %. Il s'agit de la différence la plus faible des pays de l'OCDE, alors que les chefs d'établissements du secondaire ont un bénéfice salarial comparé aux enseignants du même niveau équivalent à la moyenne des pays de l'OCDE (Graphique 4).
- La répartition des responsabilités entre les autorités nationales, régionales et locales et les écoles est un sujet très débattu dans la politique de l'éducation dans les pays de l'OCDE et aussi en France. Plus de la moitié des décisions au niveau du collège en France sont prises au niveau central, comparé à un quart au niveau des pays européens ou de l'OCDE. Seuls 10 % des décisions sont prises au niveau de l'école dont seulement 2 % en autonomie totale (les autres décisions étant prises dans un cadre fixé par les autorités supérieures).

Graphique 4. Salaire effectif des enseignants et des chefs d'établissement du premier cycle du secondaire (2016)

*Salaire effectif annuel des enseignants et des chefs d'établissements publics,
en équivalents USD convertis sur la base des PPA*



1. L'année de référence n'est pas 2016. Consulter le tableau D3.4 pour de plus amples informations.

Les pays et économies sont classés par ordre décroissant du salaire effectif des chefs d'établissement.

Source : OCDE (2018), tableau D3.4. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<http://dx.doi.org/10.1787/eag-2018-36-en>).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888933805534>

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

La Lituanie n'était pas membre de l'OCDE au moment de la préparation de Regards sur l'éducation. La Lituanie n'apparaît donc pas dans la liste des pays membres et n'est pas incluse dans les zones OCDE. Toutefois, cette note pays ayant été réalisée à une date ultérieure, les graphiques y ont été mis à jour afin d'inclure la Lituanie dans les moyennes OCDE et UE, et les données présentées ici peuvent être différentes de celles présentées dans Regards sur l'éducation.

*Les pays de l'UE23 sont les pays à la fois membres de l'Union européenne et de l'OCDE. Ces 23 pays sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suède.

Référence

OCDE (2018), *Regards sur l'éducation 2018: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OECD, Paris.

OCDE (2017a), Perspectives des migrations internationales, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2017-fr.

OECD (2017b), Starting Strong 2017: Key OECD Indicators on Early Childhood Education and Care, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264276116-en>.

OCDE/UE (2015), Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015 : Trouver ses marques, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264233799-fr>.

Veillez noter que tous les tableaux, graphiques et indicateurs de *Regards sur l'éducation 2018* peuvent être consultés en ligne sur www.oecd.org/education/education-at-a-glance-19991487.htm.

Les mises à jour des données sont disponibles en ligne sur : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-fr> et en suivant les liens **StatLinks**  que vous trouverez en dessous des tableaux et graphiques de la publication.

Découvrez, comparez et visualisez plus de données et d'analyses en utilisant :



<http://gpseducation.oecd.org/CountryProfile?primaryCountry=FRA&treshold=10&topic=EO>

Pour toute question, contacter :	Auteure de la note pays :
Eric Charbonnier	Corinne Heckmann
Corinne Heckmann	Direction de l'éducation et des compétences
Direction de l'éducation et des compétences	corinne.heckmann@oecd.org
eric.charbonnier@oecd.org	
corinne.heckmann@oecd.org	

Regards sur l'éducation 2018 : Chiffres clés pour la France

Source	Principaux thèmes dans Regards sur l'éducation	France		Moyenne OCDE		Moyenne UE23	
Équité							
Évolution du niveau de formation des adultes âgés de 25 à 34 ans, selon le sexe							
2017							
		% Hommes	% Femmes	% Hommes	% Femmes	% Hommes	% Femmes
Tableau A1.2	Inférieur au deuxième cycle du secondaire	15%	13%	17%	14%	16%	12%
	Inférieur au deuxième cycle du secondaire	45%	38%	46%	37%	48%	39%
	Tertiaire	39%	49%	38%	50%	36%	49%
Pourcentage de NEET parmi les 15-29 ans, selon leur lieu de naissance							
2017							
Tableau A2.3	Nés dans le pays	14%		13%		12%	
	Nés à l'étranger	17%		18%		19%	
Taux d'emploi des adultes âgés de 25 à 64 ans, selon leur lieu de naissance (dans le pays ou à l'étranger) et leur niveau de formation							
2017							
		Nés dans le pays	Nés à l'étranger	Nés dans le pays	Nés à l'étranger	Nés dans le pays	Nés à l'étranger
Tableau A3.4	Inférieur au deuxième cycle du secondaire	54%	49%	56%	60%	55%	57%
	Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	74%	63%	76%	72%	76%	71%
	Tertiaire	87%	73%	87%	79%	87%	78%
Revenus du travail des femmes travaillant toute l'année, en pourcentage de ceux des hommes, selon le niveau de formation (25-64 ans)							
2016							
Tableau A4.3	Inférieur au deuxième cycle du secondaire	76%		78%		79%	
	Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	83%		78%		79%	
	Tertiaire	72%		74%		75%	
Pourcentage de filles parmi les redoublants en filière générale du secondaire							
2016							
Tableau B1.3	Premier cycle du secondaire	39%		39%		38%	
	Deuxième cycle du secondaire	45%		42%		42%	
Pourcentage de femmes et d'hommes entrant en programme doctoral selon le champs d'étude							
2016							
		% Hommes	% Femmes	% Hommes	% Femmes	% Hommes	% Femmes
Tableau B4.1	Sciences naturelles, mathématiques et statistiques	42%	36%	22%	20%	20%	19%
	Ingénierie, industries de transformation et construction	14%	9%	22%	10%	23%	11%
	Santé et protection sociale	3%	4%	12%	19%	11%	18%
Diplômés de l'enseignement tertiaire (premier diplôme)							
2016							
Tableau B5.1	Pourcentage de diplômés de sexe féminin	**		57%		58%	
Participation des adultes à des activités formelles et/ou non formelles de formation							
2012 ¹							
Tableau A7.1	Participation des adultes nés dans le pays et des adultes nés à l'étranger et arrivés dans le pays avant l'âge de 26 ans	36%		49%		N/A	
	Participation des adultes nés à l'étranger et arrivés dans le pays à l'âge de 26 ans ou plus	27%		48%		N/A	
Éducation et accueil des jeunes enfants (EAJE)							
Taux de scolarisation dans des programmes d'éducation de la petite enfance à l'âge de 3 ans							
2016							
Tableau B2.1a	Services d'EAJE (CITE 0) et autres services agréés d'EAJE	99%		76%		82%	
Taux de scolarisation des enfants dans les structures du préprimaire (CITE 2) selon le type d'établissement							
2016							
Tableau B2.2	Institutions publiques	87%		68%		75%	
	Institutions privées	13%		32%		25%	
Dépenses au titre des structures du préprimaire (CITE 2)							
2015							
Tableau B2.3a	Dépenses annuelles par enfant, en USD convertis sur la base des PPA	USD 7 813		USD 8 426		USD 8 163	
Enseignement et formation professionnels (EFP)							
Pourcentage des effectifs scolarisés en filière professionnelle							
2016							
Tableau B1.3	Toute filière professionnelle	41%		44%		47%	
	Dont dans des programmes emploi-études	10%		11%		11%	
Pourcentage de femmes parmi les diplômés du deuxième cycle du secondaire, selon la filière d'enseignement							
2016							
Graphique B3.1	Filière générale	55%		54%		55%	
	Filière professionnelle	49%		46%		45%	
Dépenses totales au titre des établissements d'enseignement par élève/étudiant en équivalents temps plein, selon la filière d'enseignement							
2015							
Tableau C1.1	Filière générale	USD 13 131		USD 8 981		USD 9 235	
	Filière professionnelle	USD 14 963		USD 10 831		USD 11 115	
Enseignement tertiaire							
Pourcentage d'étudiants étrangers ou en mobilité internationale, selon le niveau de l'enseignement tertiaire²							
2016							
Tableau B6.1	Licence ou niveau équivalent	7%		4%		6%	
	Master ou niveau équivalent	13%		12%		13%	
	Doctorat ou niveau équivalent	40%		26%		23%	
	Tous niveaux de l'enseignement tertiaire confondus	10%		6%		9%	
Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire (premier diplôme) par niveau d'enseignement							
2016							
Tableau B5.1	Tertiaire de cycle court (2-3 ans)	**		14%		10%	
	Licence ou niveau équivalent	**		75%		76%	
	Master ou niveau équivalent	**		10%		14%	
Taux d'emploi des adultes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation							
2017							
Tableau A3.1	Tertiaire de cycle court (2-3 ans)	84%		81%		82%	
	Licence ou niveau équivalent	84%		84%		83%	
	Master ou niveau équivalent	88%		88%		88%	
	Doctorat ou niveau équivalent	90%		92%		92%	
	Tous niveaux de l'enseignement tertiaire confondus	85%		85%		85%	
Revenus du travail relatifs des actifs occupés à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation tertiaire (deuxième cycle du secondaire = 100)							
2016							
Tableau A4.1	Tertiaire de cycle court	125		123		125	
	Licence ou niveau équivalent	142		145		137	
	Master, doctorat ou niveaux équivalents	210		191		175	
	Tous niveaux tertiaires confondus	155		155		152	

France - Note Pays – Regards sur l'éducation 2018: Les indicateurs de l'OCDE

Source	Principaux thèmes dans Regards sur l'éducation	France		Moyenne OCDE		Moyenne UE23	
Ressources financières investies dans l'éducation							
Dépenses annuelles par élève/étudiant, selon le niveau d'enseignement (en équivalents USD convertis sur la base des PPA)		2015					
Tableau C.1.1	Primaire	USD 7 395		USD 8 539		USD 8 512	
	Secondaire	USD 11 747		USD 9 868		USD 9 882	
	Tertiaire (activités de R-D exclus)	USD 10 638		USD 10 952		USD 10 919	
Dépenses totales au titre des établissements d'enseignement, du primaire au tertiaire		2015					
Tableau C.2.1	En pourcentage du PIB	5.2%		5.0%		4.6%	
Répartition des transferts et des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement (2015)³		2015					
Graphique C.3.1	Dépenses publiques	80%		73%		76%	
	Dépenses privées	18%		21%		19%	
	Transferts public-privé	3%		6%		4%	
Dépenses publiques totales d'éducation, du primaire au tertiaire		2015					
Tableau C.4.1	En pourcentage des dépenses publiques totales	8.4%		11.1%		9.6%	
Enseignants, environnement d'apprentissage et organisation scolaire							
Salaires effectifs des enseignants et des chefs d'établissement par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire		2016					
		Enseignants	chefs d'établissement	Enseignants	chefs d'établissement	Enseignants	chefs d'établissement
Tableau D.3.2.a	Préprimaire	0.78	0.81	0.82	**	0.83	1.1
	Primaire	0.76	0.81	0.86	1.21	0.88	1.21
	Premier cycle du secondaire, filière générale	0.88	1.37	0.91	1.34	0.93	1.37
	Deuxième cycle du secondaire, filière générale	1	1.37	0.96	1.42	1	1.45
Salaires statutaires des enseignants des établissements publics (sur la base des qualifications les plus courantes) à différentes étapes de leur carrière (en équivalents USD convertis sur la base des PPA)		2017					
		Salaires en début de carrière	Salaires après 15 ans d'exercice	Salaires en début de carrière	Salaires après 15 ans d'exercice	Salaires en début de carrière	Salaires après 15 ans d'exercice
Tableau D.3.1.a	Préprimaire	USD 29 516	USD 35 963	USD 30 229	USD 40 436	USD 29 096	USD 39 371
	Primaire	USD 29 516	USD 35 963	USD 31 919	USD 44 281	USD 31 206	USD 43 486
	Premier cycle du secondaire, filière générale	USD 31 003	USD 37 450	USD 33 126	USD 46 007	USD 32 495	USD 45 472
	Deuxième cycle du secondaire, filière générale	USD 31 003	USD 37 450	USD 34 534	USD 47 869	USD 33 205	USD 47 615
Organisation du temps de travail des enseignants pendant l'année scolaire, dans les établissements publics		2017					
		Temps net d'enseignement	Temps de travail statutaire total	Temps net d'enseignement	Temps de travail statutaire total	Temps net d'enseignement	Temps de travail statutaire total
Tableau D.4.1	Préprimaire	900 heures	1 607 heures	1 029 heures	1 628 heures	1 068 heures	1 569 heures
	Primaire	900 heures	1 607 heures	778 heures	1 620 heures	754 heures	1 553 heures
	Premier cycle du secondaire, filière générale	684 heures	1 607 heures	701 heures	1 642 heures	665 heures	1 585 heures
	Deuxième cycle du secondaire, filière générale	684 heures	1 607 heures	655 heures	1 638 heures	633 heures	1 572 heures
Pourcentage d'enseignants âgés de 50 ans ou plus		2016					
Tableau D.5.1	Du primaire au deuxième cycle du secondaire	27%		35%		38%	
Pourcentage de femmes parmi les enseignants des établissements publics et privés		2016					
Tableau D.5.2	Primaire	83%		83%		86%	
	Premier cycle du secondaire	60%		69%		71%	
	Deuxième cycle du secondaire	59%		60%		63%	
	Tertiaire	44%		43%		44%	
Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement		2016					
Tableau D.2.1	Primaire	23		21		21	
	Premier cycle du secondaire	25		23		23	

L'année de référence est l'année indiquée ou la dernière année dont les données sont disponibles.

Voir l'annexe 3 pour consulter les notes et plus d'informations sur les données présentées dans ce tableau (www.oecd.org/education/education-at-a-glance-19991487.htm).

1. La moyenne OCDE inclut certains pays avec des données de 2015.

2. Pour certains pays, les étudiants étrangers sont pris en compte, et non les étudiants en mobilité internationale.

3. Les dépenses internationales sont agrégées avec les dépenses publiques

** Veuillez consulter la tableau source pour plus de détails sur ces données.

Date butoir pour les données : 18 juillet 2018. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne sur : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-en>.



Extrait de :
Education at a Glance 2018
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2018-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « France », dans *Education at a Glance 2018 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2018-46-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.